

MAIRIE DE DOUAINS

Compte rendu DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 2 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le deux juin à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du vingt-sept mai deux mille vingt-deux, s'est réuni à la salle communale, en séance publique sous la présidence de Monsieur LEROY Vincent, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs LEROY Vincent, VICKOFF Patrice, UHGETTO Philippe, TIRON Dominique, DOLLET Alain, PLUTON Pascal, CONVOLTE Christophe et Mesdames ERMACORA Marie Paule, PICARD Sandrine

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Monsieur RASSE Christophe *ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal PLUTON*

Monsieur DASSONNEVILLE Jean-Luc, *ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent LEROY*

Monsieur GUETTARD Jean-Louis

Madame COUCHOURON Marie *ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique TIRON*

ETAIT ABSENTE:

Madame PETIT Marie

Monsieur Dominique TIRON a été désigné secrétaire de séance,

* * * *

DELIBERATIONS

- Accord de confidentialité

Cette demande de délibération n'étant pas adaptée aux collectivités, le conseil municipal ne délibère donc pas.

- Autorisation de conclusion d'appel d'offre de concours MGE pour la réalisation de la vidéo-protection du territoire de la commune

-Vu la délibération N°2020-42 du conseil municipal en date du 11 Décembre 2020, autorisant Monsieur le Maire à finaliser, aux mieux des intérêts de la commune, le protocole d'accord cadre d'offre de concours de la société MGE Normandie.

-Vu le protocole d'accord cadre d'offre de concours entre la société MGE Normandie et la commune de Douains signé le 14 Décembre 2021 par les deux parties.

-Vu l'avancement des travaux de mise en place du système de vidéo-protection sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à conclure l'offre de concours proposée par la société MGE Normandie pour la réalisation de la vidéo-protection du territoire communal.

L'objectif est que cette offre de concours portera, compte tenu des subventions apportées par les personnes publiques, le reste à charge de la commune pour cette réalisation à hauteur d'environ 20% (vingt pour cent) du coût de l'opération initiale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

-Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la conclusion de l'offre de concours proposée par la société MGE Normandie pour la réalisation de la vidéo-protection du territoire communal, aux mieux des intérêts de la commune.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

ASSAINISSEMENT

Monsieur Le Maire informe qu'une information a été faite aux habitants concernant l'assainissement par des flyers.

Quelques familles ont eu des interrogations auxquelles monsieur le Maire et Monsieur VICKOFF ont répondu.

Pour rappel, les habitants qui sont actuellement aux normes auront 10 ans pour se raccorder.

Monsieur Le Maire va prochainement valider auprès de Monsieur Duché, Président de la SNA l'autorisation pour débiter les travaux.

PROJET MICRO CRECHE

Monsieur Le Maire informe avoir de nouveau rencontré le porteur de projet, avec le service SNA. Afin que le projet aboutisse la SNA demande un projet plus avancé.

Cette micro crèche pourrait se trouver sur la zone à côté de Mc Arthur Glen.

ELECTIONS

Les élections législatives ont lieu les 12 et 19 juin 2022

Questions diverses

GYMNASTIQUE : Les cours de fitness et de yoga continueront au mois de juillet sur les mêmes heures.

A compter de Septembre, il sera possible de faire de la Gym douce.

Programme prévu :

Mercredi de 19.00 à 20 h.00 GYM DOUCE

Mercredi de 20.10 à 21.h.10 FITNESS

Jedi de 20.00 à 21.h.00 YOGA

Bruit sur la commune : Suite à de nombreux appel concernant le bruit en dehors des heures autorisées, des haies non entretenues, des stationnements gênants, il sera prochainement « redistribué » la charte de bonne conduite.

Demandes d'habitants :

- Décaler les autorisations aux bruits du Dimanche : le Conseil municipal maintien les horaires de 10h à 12h
- Benne à déchets : Une benne à déchets vert ne peut pas être mise en place sur la commune car la compétence appartient à SNA

Passage des poubelles : Le passage des poubelles, se fait maintenant en 2 fois.
Un premier passage pour les poubelles vertes puis un second pour les poubelles jaunes.

Les cloches de l'Eglise : l'entreprise qui a été retenue pour restaurer les cloches de l'Eglise interviendra courant juin.

Elles seront programmées ainsi :

Sonnerie des heures 7j/7j

Coupure la nuit de la sonnerie des heures de 22h05 à 06h55 7j/7j

Angélus : 7j/7j à 7h05 12h05 19h05, c'est 3 fois 3 tintements et une fausse volée pendant 1mn30.

Fin de séance 21h30

Vincent LEROY
Maire